

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 28/05/2020	Nombres de membres en exercice : 11 Nombres de membres Présents : 7
Date Affichage 28/05/2020	Nombres de membres Absents : 4 Nombre de procurations : 1 Nombre de votants : 8

Séance du 04/06/2020

L'an deux mille vingt et le 4 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B.

Absent ayant donné procuration : Mme PERARNAUD C à Mme POROLI F.

**OBJET DE LA DELIBERATION :
EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LE CAMI DE L'EUROPE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le projet de Lotissement sur la parcelle Section A 2021, ainsi que sur les futurs aménagements de cette zone sur le Cami de l'Europe, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique par la société ENEDIS.

L'extension de réseau est d'environ 60 ml et le devis établi par ENEDIS prend en charge 40% des travaux. Le montant des travaux à la charge de la commune s'élève à la somme de : 7 184.54euros TTC

Les travaux d'extension sont dimensionnés pour une puissance de 48 kVA.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de financer les travaux d'extension de réseau électrique qui seront réalisés par ENEDIS sur le Cami de L'Europe ainsi que pour les futurs aménagements sur cette zone pour un montant total à la charge de la commune (au maximum) de 7 184.54 euros TTC.

AUTORISE Monsieur le maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à Formiguères les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Formiguères, le 4 JUIN 2020.

P. LOOS,
Le Maire

